

# PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

## FICHE RÉGIONALE **NORMANDIE**

### DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

## CHIFFRES CLÉS

### LES IAA EN **NORMANDIE** EN 2015



**6 122,6**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaires  
dont **1 089,6** réalisés  
à l'export <sup>(1)</sup>



**25 296**  
salariés au  
31 décembre 2015 <sup>(2)</sup>



**845**  
établissements <sup>(1)</sup>



**611**  
entreprises <sup>(2)</sup>



**3,6 %**  
du chiffre d'affaires  
des IAA en France <sup>(2)</sup>



**22,5 %**  
du chiffre d'affaires  
manufacturier  
régional <sup>(2)</sup>



**15,2 %**  
de l'emploi  
manufacturier  
régional <sup>(1)</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **730,6** millions d'euros de CA, **9 834** salariés au 31 décembre 2015 et **2 815** établissements ;
- le commerce de gros : **4 515,3** millions d'euros de CA, **9 285** salariés au 31 décembre 2015 et **1 396** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

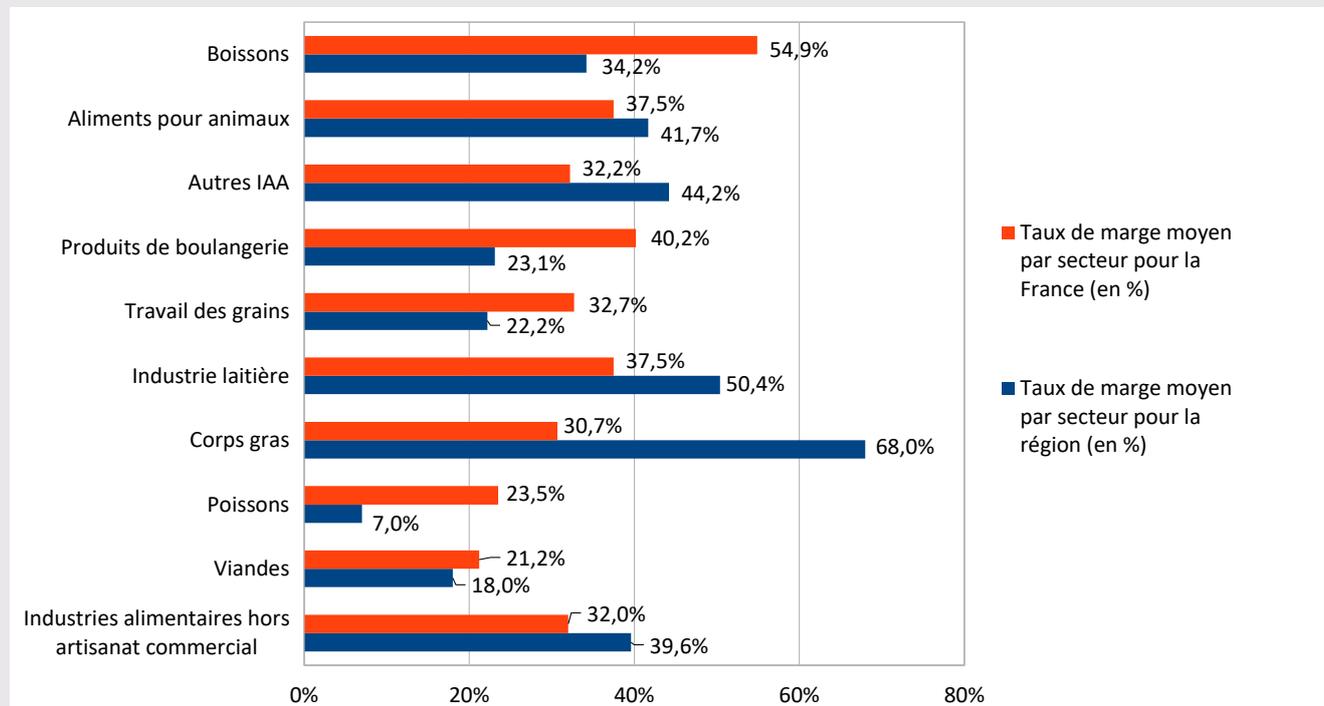
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

## TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

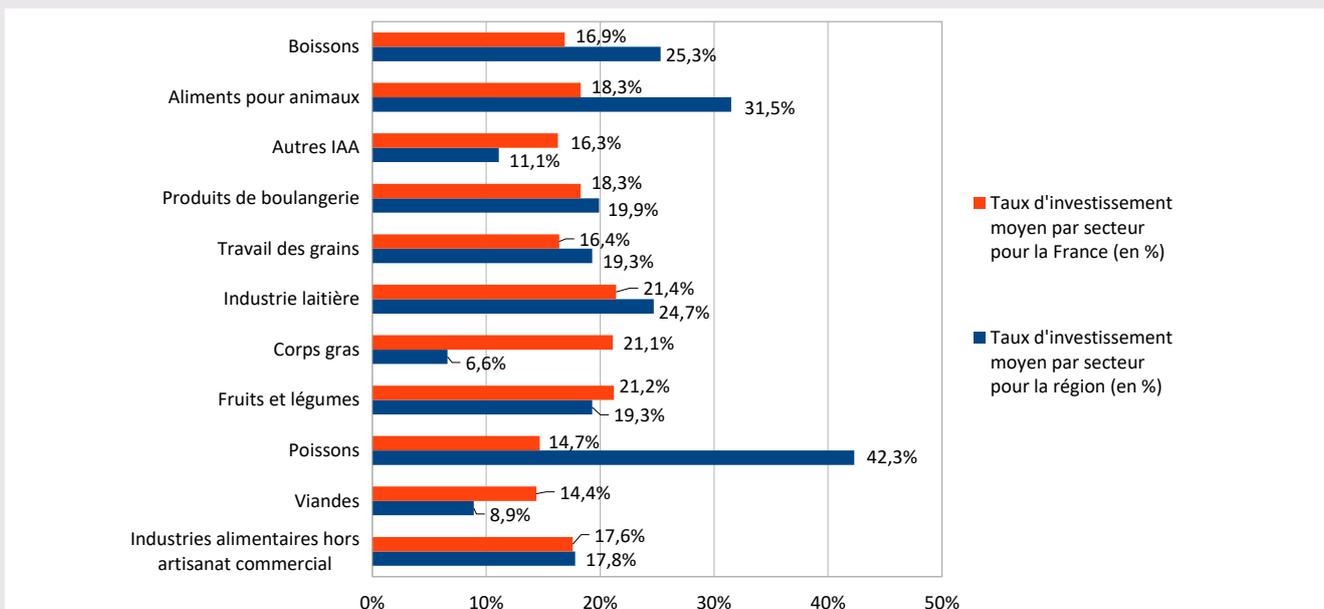


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Normandie ; France

## TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

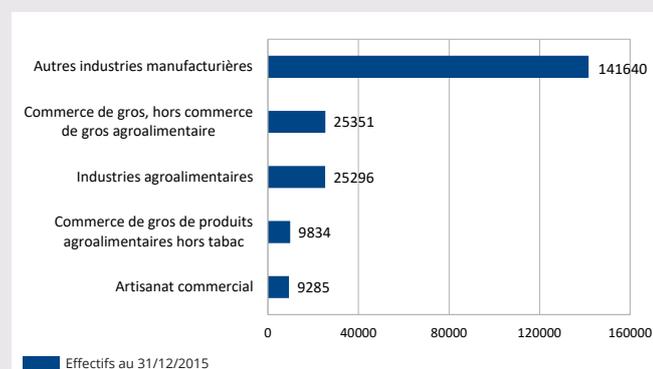
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Normandie ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

# L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP

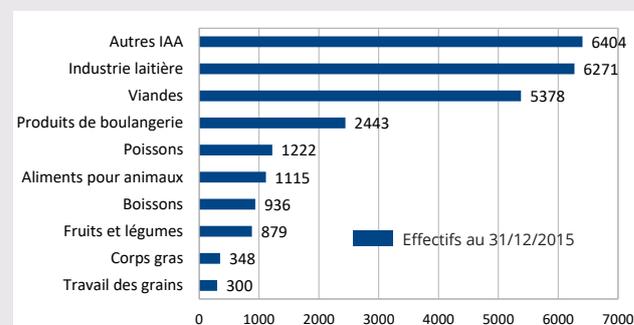


**Note :** L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Normandie

« L'industrie laitière et les viandes : deux secteurs phares de l'agroalimentaire normand »

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP

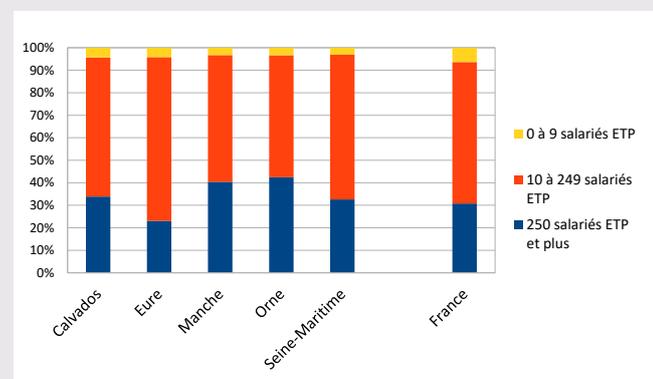


**Note :** L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Normandie

« Les établissements de plus de 250 salariés sont très présents en Normandie, sauf dans l'Eure »

## EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP

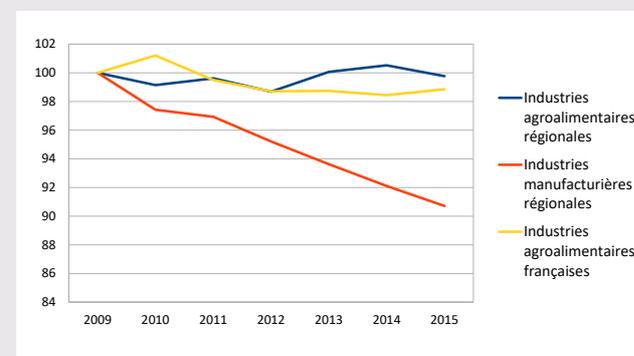


**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Normandie et en France

« Des effectifs salariés dans le secteur agroalimentaire normand supérieurs à la moyenne nationale »

## EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION NORMANDIE, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



**Champ :** Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Normandie et en France

« La Seine-Maritime, le Calvados et la Manche concentrent à eux seuls les trois quarts des emplois dans le secteur agroalimentaire régional »

## NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOI DES IAA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Calvados	221	6 303
Eure	115	2 428
Manche	181	5 876
Orne	96	3 840
Seine-Maritime	232	6 849

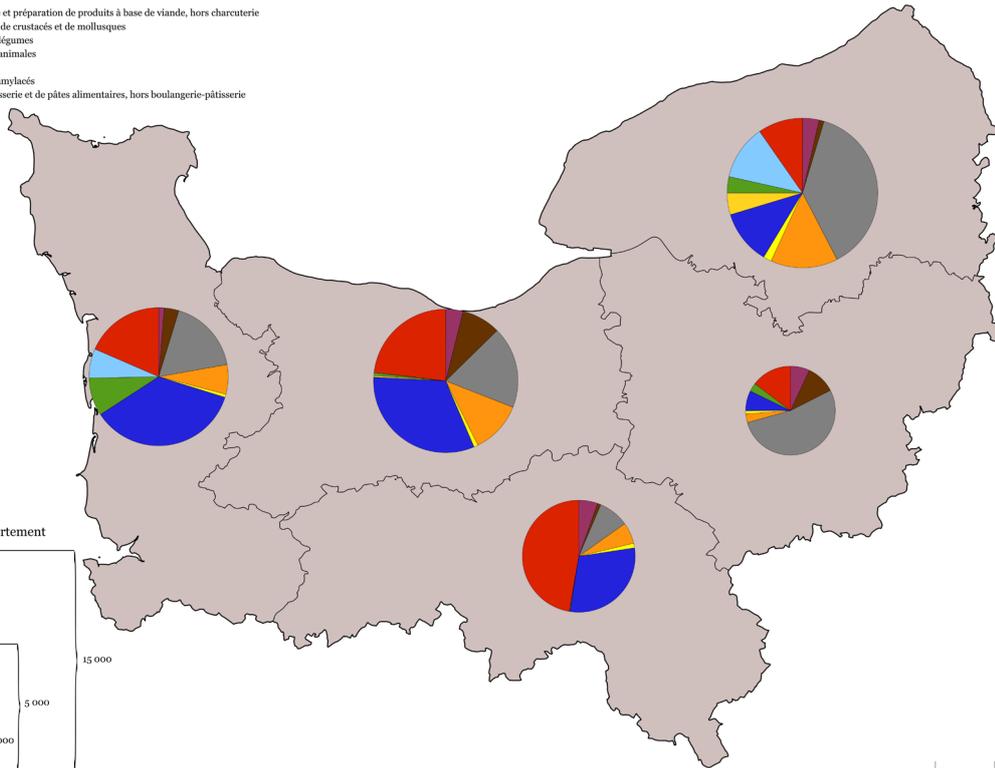
**Champ :** France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA  
**Source :** Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 - traitements SSP

# Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

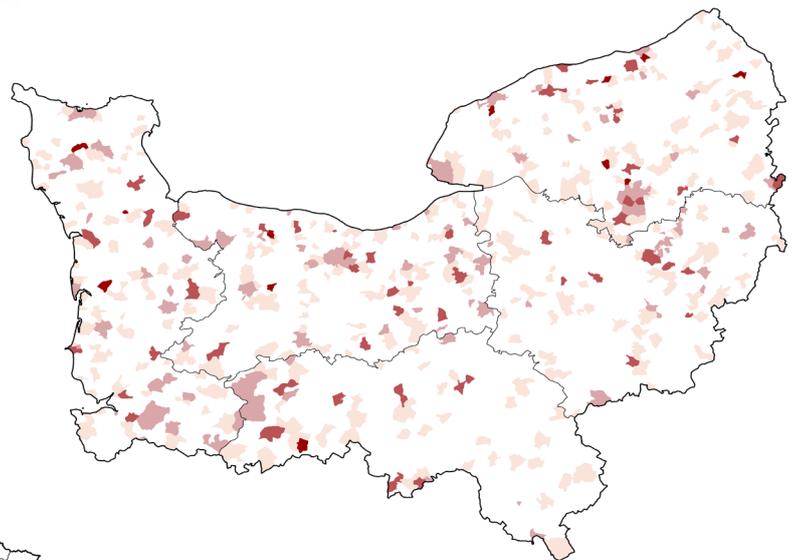
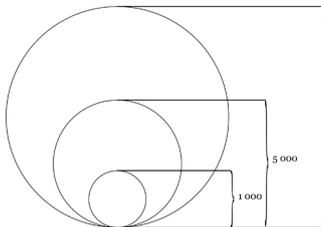
Clap 2015

Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amyliacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons



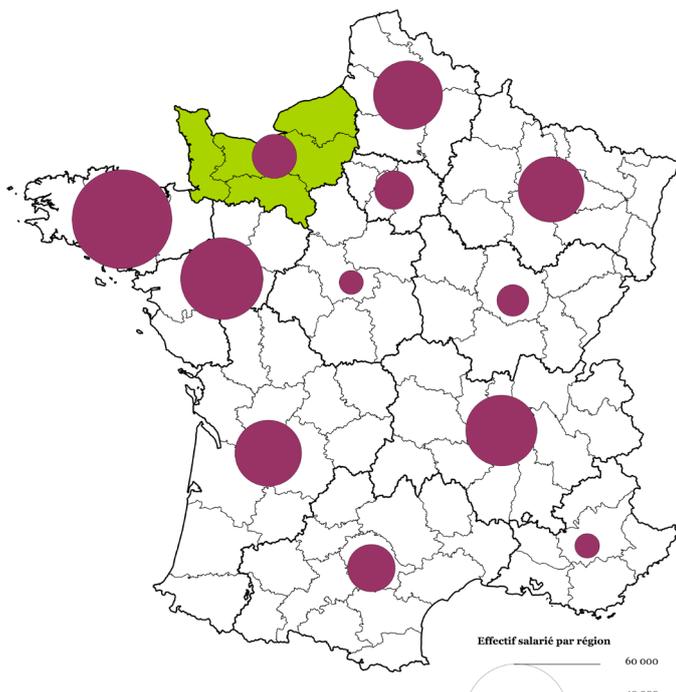
Effectifs salariés au 31 décembre par département



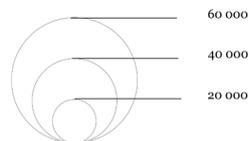
## DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km<sup>2</sup>
- de 1 à 10 emplois/km<sup>2</sup>
- de 10 à 50 emplois/km<sup>2</sup>
- plus de 50 emplois/km<sup>2</sup>



Effectif salarié par région



# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

Région agroalimentaire de premier plan, la Normandie se caractérise par de nombreuses spécialisations agricoles et une industrie au profil varié mais complémentaire des deux ex-régions qui la composent depuis sa réunification le 1<sup>er</sup> janvier 2016 suite à la réforme territoriale. Ainsi, à l'Ouest (ex Basse-Normandie), spécialisée dans les industries du lait et des viandes, c'est avant tout un territoire de production tandis qu'à l'Est (ex Haute-Normandie), tournée vers la transformation de produits à plus forte valeur ajoutée et grâce à des infrastructures performantes, c'est un territoire davantage orienté vers le commerce international.

L'industrie agroalimentaire normande compte plus de 820 établissements (sites de production) et emploie près de 25 500 personnes. Elle est le premier secteur manufacturier de la région.

## PRÈS DE LA MOITIÉ DES SALARIÉES DANS L'INDUSTRIE DU LAIT ET LA VIANDE

La filière agroalimentaire normande repose sur trois piliers : le lait, la viande et les échanges internationaux avec la fabrication de chocolat et de café (25 % des emplois), le lait et la viande concentrant à eux seuls la moitié des emplois de la filière.

## UNE FILIÈRE AGROALIMENTAIRE NORMANDE ÉTROITEMENT LIÉE À L'AGRICULTURE...

Elle est portée par l'élevage, très présent à l'Ouest de la Normandie, avec la transformation du lait et de la viande.

De grands groupes laitiers internationaux (Danone, Nestlé, Lactalis) côtoient des coopératives de dimension nationale (la branche lait d'AGRIAL, Isigny Sainte-Mère, Les Maîtres Laitiers du Cotentin) et des laiteries de taille plus modeste spécialisées dans les fromages affinés (Graindorge, Réaux). La région produit principalement des fromages frais de vaches (280 000 t soit plus

de 40 % de la production nationale en 2014), des yaourts et lait fermentés, des fromages à pâte molle dont plus de la moitié sous forme de camembert, des desserts lactés, de la crème et du beurre. Le secteur laitier s'est fortement restructuré ces dernières années depuis la fin des quotas laitiers.

La transformation de la viande est assurée majoritairement par des établissements appartenant à de grands groupes nationaux du secteur (Bigard, Elivia - branche viande de la coopérative Terrena, Société Normande de Volaille). De nombreux établissements régionaux de taille plus modeste sont également présents offrant localement des débouchés pour des animaux de qualité.

Les cultures, productions importantes en Normandie, sont multiples. Elles rassemblent la transformation de légumes (Lunor, Florette), la fabrication de sucre (Saint Louis, Cristal Union). La transformation de céréales est en revanche peu représentée (300 emplois) dans une région pourtant céréalière.

## ... ET SOUS INFLUENCE MARITIME

La filière agroalimentaire est aussi liée au caractère maritime de la Normandie. Le port de Rouen, premier port céréalier européen, exporte la majeure partie de la récolte de blé de Normandie, ce qui explique que l'industrie des céréales soit peu développée.

Autre facette de l'influence maritime, à l'Est de la Normandie, l'industrie agroalimentaire s'est développée autour de la transformation de produits exotiques, notamment le café (Zegafredo Zannetti, Legal) et le chocolat (Ferrero, Barry Callebaut). La Normandie arrive loin en tête pour la fabrication de chocolat avec plus du tiers de la production nationale.

Les deux façades maritimes régionales (au Nord et à l'Ouest) permettent également un développement de la filière produits de la mer, forte de 2 000 emplois.

Les ports (principalement Rouen et Le Havre) sont une opportunité pour favoriser les exportations. Ainsi, les produits laitiers, le chocolat et les plats préparés sont dans le top 5 des meilleurs chiffres d'affaires à l'export des IAA.

## LE CIDRE, MARQUEUR NORMAND

Avec seulement quelque 300 emplois, le cidre est malgré tout un produit phare de la Normandie. C'est une filière historique, fermière et artisanale. Elle est aussi devenue une filière industrielle avec le groupe coopératif Agrial, leader français du cidre qui détient 70 % des parts de marchés au niveau national.

## UNE FILIÈRE AGROALIMENTAIRE QUI NE MANQUE PAS D'ATOUTS...

La Normandie est une région très agricole qui en fait le premier secteur manufacturier régional.

C'est surtout une région qui bénéficie d'une grande notoriété au plan mondial, y compris au plan gastronomique. En témoigne les nombreux signes d'identification de la qualité associés à la Normandie, pas moins de 11 AOP (appellation d'origine protégée) et 11 IGP (indication géographique protégée). Parmi les fleurons sous AOP : le Camembert de Normandie, le Neufchâtel, le Pont l'Évêque, le Livarot, le Beurre et la Crème d'Isigny, mais aussi le Cidre Pays d'Auge, le Poiré Domfront, le Calvados, le Pommeau de Normandie ou encore l'Agneau prés-salés du Mont-Saint-Michel.

L'environnement portuaire avec le complexe HAROPA est sans contexte un atout pour les entreprises de même que la proximité avec les grands bassins de consommation comme Paris et sa banlieue.

La présence des ports de Rouen et du Havre favorise les échanges internationaux, avec notamment la fabrication de chocolat et de café (25 % des emplois dans la fabrication d'autres produits

alimentaires, dont près de la moitié pour la fabrication du chocolat et du café).

Enfin, le tissu dense des TPE/PME, très présentes en zones rurales, constitue un facteur essentiel de l'équilibre des territoires et de l'emploi en Normandie.

### ... MAIS QUI A AUSSI DES FAIBLESSES

Les deux piliers des filières agro-industrielles régionales, le lait et la viande, sont en crise avec des relations tendues entre les nombreux producteurs, des transformateurs moins nombreux et une distribution très concentrée.

Sur le plan social, comme au niveau national, le secteur emploie une main d'œuvre souvent peu qualifiée et vieillissante. Les entreprises peinent à recruter du fait d'une image peu valorisée de leurs métiers.

Si les infrastructures du port de Rouen sont un atout pour la filière céréalière et ses débouchés à l'exportation, elles n'encouragent toutefois pas les professionnels à créer de la valeur ajoutée en transformant le blé produit localement.

### DES PARTENAIRES RECONNUS DE LA FILIÈRE

La présence d'une association régionale des entreprises agroalimentaires en Normandie (AREA-Normandie) mais aussi du pôle de compétitivité (Valorial), d'écoles formant des ingénieurs en agroalimentaire (UniLaSalle, Esix), de centres techniques et d'expertises (Actalia, Praxens) constituent indéniablement un atout pour susciter l'innovation, la mise en réseau des acteurs et pour accompagner les industriels dans leur développement.

### INITIATIVES RÉGIONALES

Organisés depuis 12 ans et portés aujourd'hui par l'AREA-Normandie et ses partenaires, les Trophées de l'Agroalimentaire permettent de promouvoir et d'accompagner les entreprises et produits innovants en Normandie. Depuis leur création en 2006, 70 % des produits lauréats de ce concours sont toujours référencés à ce jour, inversant ainsi la tendance nationale selon laquelle 70 % des innovations agroalimentaires disparaissent dans les deux ans après leur lancement.

Avec le même objectif d'émulation, afin de favoriser le développement des entreprises normandes ainsi que les synergies entre les différents acteurs de la filière alimentaire, tout en valorisant une production agricole régionale diversifiée et de qualité, l'AREA-Normandie, Valorial et leurs partenaires, avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Agence de développement pour la Normandie et de la Région Normandie, organisent tous les deux ans « *Les Agrodays* », événement majeur réunissant l'ensemble de la filière sur des problématiques d'actualité. Pour son édition 2018, l'innovation, le numérique et la nutrition ont été les thèmes de cette manifestation.

Depuis 2003, la marque au léopard gourmand est le porte-drapeau des produits alimentaires de la région. Connue pendant de nombreuses années sous le nom « Gourmandie », la marque collective normande est devenue en 2018 « Saveurs de Normandie » fédérant ainsi une centaine d'entreprises régionales avec près de 400 produits référencés valorisant une production agricole et agroalimentaire. ■

## EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires  
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

### LES SITES PROFESSIONNELS

Association régionale des entreprises agroalimentaires de Normandie (AREA-Normandie)  
<http://www.ahnoria.fr/>

Pôle de compétitivité Valorial  
<http://www.pole-valorial.fr/>

Région Normandie  
<http://www.normandie.fr/>

Agence de développement pour la Normandie (ADN)  
<http://www.adnormandie.fr/>

ACTALIA  
<http://www.actalia.eu/>

PRAXENS (anciennement Agro-Hall)  
<http://www.praxens.fr>

UniLaSalle  
[www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr)

Esix  
[esix.unicaen.fr](http://esix.unicaen.fr)

### DRAAF NORMANDIE

6 boulevard Général Vanier – CS 95181 - 14070 CAEN Cedex 5  
tél : 02 31 24 98 60 – Fax : 02 31 24 97 00  
[www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr)

Fiche rédigée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie  
Octobre 2018